



Le Flambeau



AREQ Portneuf
Région 03

VOLUME 19
Numéro 2
Février 2023



Une perle habille le
cœur de tout jeune.

FIN DE MANDAT

Gisèle Defoy Présidente

Voici mon dernier mot comme présidente de l'AREQ Portneuf. Ayant œuvré pendant 14 ans : soit 2 ans conseillère, 6 ans secrétaire et finalement 6 ans au poste de présidence, je quitte avec la satisfaction du devoir accompli.

Je passe Le Flambeau à une autre génération de retraités(es) qui apportera des nouveautés dans les idées, les projets et les défis à relever. Cela permettra de donner un souffle créateur à l'AREQ Portneuf, tout en espérant rejoindre à une jeune génération venant de différents secteurs (éducation, secrétariat, santé, technique etc.) Ils poursuivront le travail des bâtisseurs de notre association.



Je remercie toutes ces personnes qui m'ont manifesté leur joie, leur satisfaction lors d'activités planifiées pour elles. Pendant douze ans, j'ai adressé des vœux de bonne fête à nos aînés de 75 ans et plus. La plupart de ces cartes provenaient de nos membres artistes. Les retours me faisaient grand plaisir. Cela me permettait de « piquer » une jasette avec vous et de vous connaître un peu plus. Je remercie également toutes les personnes que j'ai côtoyées aux différents conseils sectoriels. Ce fut enrichissant de travailler ensemble. Tout le long de ce bénévolat, j'ai eu la chance de croiser des mentors qui furent d'un grand support. Parcourir le secteur du nord au sud et de l'est à l'ouest m'a permis de découvrir des gens accueillants et généreux. À chaque visite, j'en apprenais un peu plus sur les résidents de chaque localité.

De plus, toute une équipe gravite autour du conseil sectoriel : les porteurs de dossiers recueillent les informations lors de rencontres régionales et vous les transmettent ; les responsables de la chaîne téléphonique communiquent avec vous pour les activités du secteur. D'autres membres qui, par leurs compétences, sont responsables du journal, du site Web, de l'animation des célébrations. D'autres encore apportent des œuvres pour un tirage, sont photographes d'un jour, organisent des jeux, réservent des salles et traiteurs lorsqu'on s'invite dans leur localité. Et bien plus ... un grand merci !

Une 36^e année associative se termine. Souhaitons fêter une 40^e année d'existence de l'AREQ Portneuf. Soyons fiers de notre secteur. Gardons-le en santé encore longtemps. Au plaisir de vous retrouver,

MOT DE LA PRÉSIDENTE RÉGIONALE

Carole Pedneault, présidente régionale

La fin de ce biennat approche à grands pas. Il ne reste que quelques rencontres mensuelles: Conseils d'administration (CA), Conseils exécutifs (CER), Conseils régionaux (CR) et à la fin mars, ce sera le conseil national (CN).

En avril, la région verra défilier les douze (12) Assemblées générales sectorielles (AGS), suivies, dès les premiers jours de mai, de l'Assemblée générale régionale (AGR). Le Congrès clôturera la fin des activités de l'année et marquera la fin de mon mandat à la présidence régionale.

Ouf! Il faut garder notre souffle dans cette traversée de rencontres. Pour vous, membres de l'AREQ, plusieurs activités sectorielles vous seront offertes, mais je vous invite très spécialement à la rencontre régionale de la Journée internationale des femmes (JIF), le 9 mars, à l'hôtel Québec. Hommes et femmes, vous y êtes les bienvenus en grand nombre.

Au cours de ces six (6) années de présidence régionale, j'ai été entourée de personnes exceptionnelles. Je les remercie sincèrement. Sans elles, ce voyage aurait été impossible. Bonne route à vous toutes et tous.

Merci, membres de la région 03. Votre accueil chaleureux, votre générosité, votre présence et, parfois, votre indulgence m'ont donné l'énergie pour travailler avec et pour vous. Ce fut un réel plaisir de vous côtoyer et de m'impliquer pour cette belle région *Québec-Chaudière-Appalaches*.

Salutations amicales.

LE FLAMBEAU, VERSION ÉLECTRONIQUE : 89 PERSONNES SONT INSCRITES.

Vous désirez recevoir Le Flambeau, en version électronique PDF? Faites parvenir votre adresse courriel à info@areq.lacsq.org et à Denise Barrette denise47.bar@gmail.com

Un message vous avisera de la parution du Flambeau sur le site portneuf.areq.lacsq.org.

AVANTAGES : Lecture en couleurs et rapidité de réception, coût moindre pour votre secteur et contribution à la sauvegarde de l'environnement. L'expédition postale se poursuivra pour les membres préférant le format papier. Important: Dès que vous changez votre adresse courriel, veuillez aviser aux deux adresses mentionnées ci-haut.



BOULE DE NEIGE

Gilberte Gallant

BOULE DE NEIGE qui roule dans ma mémoire d'hiver... BOULE DE NEIGE surgie d'une poudrière de février. Comme une balle de laine, elle s'enroule autour de nos jeux d'enfants, de nos jeux d'antan.

La campagne teintée de liberté et parée de son édreton tranquille nous offre gratuitement des espaces à habiller. Des toboggans glissent dans mon passé frileux, des patins crissent sur la croûte durcie des patinoires improvisées, des raquettes se tapent des pistes dans ma mémoire...

BOULE DE NEIGE qui roule toujours... à partir de la maison jusqu'en bas d'une pente douce lors d'un dimanche tranquille. Un grand champ, une clôture de broche, plusieurs traîneaux alignés prêts pour la course. Les piquets de cèdre coiffés d'un bonnet ouaté sont au garde-à-vous.

Nous glissons sur la belle poudreuse. Nos yeux éblouis clignent devant ces millions de petits soleils éparpillés sur la neige. Les premiers traîneaux à partir dérapent, s'embrochent dans la clôture et terminent leur aventure. D'autres, grisés par la hantise de gagner la course, prennent de la vitesse, faisant fi du froid qui pince les joues fragiles.

La pente s'accroît, se raidit. Des traîneaux s'affolent, perdent le contrôle et terminent leur randonnée en carambolage. Des tête-à-queue se forment comme en bourrasques et abandonnent la course. D'autres se réfugient sous un vieux sapin aux bras accueillants. Le plus hardi des traîneaux semble flotter. Il disparaît dans la brume, réapparaît, flirte avec le vent, zigzague dangereusement et bientôt, reprend sa course en ligne directe vers une butte qui émerge en contrebas.

Roule ma BOULE DE NEIGE... Soudain, PLOUC! Le traîneau s'engouffre dans la boursouffure sournoise du terrain qui craque et ouvre son ventre. Je me retrouve dans l'eau glaciale d'un ruisseau qui, hélas! passait par là...


Trempee jusqu'aux os, dégoulinante de froid et de déception, j'appelle à l'aide. On accourt vers moi. On m'applaudit : « Tu as gagné la course! Tu as gagné la course! ». Ouf, j'avais gagné la course mais je l'aurais souhaitée plus glorieuse.

Depuis, une grosse BOULE DE NEIGE blottie dans ma mémoire d'hiver revient chaque année taquiner mes souvenirs givrés.

 **Pour tout changement d'adresse :**

info@areq.lacsq.org,

Veuillez indiquer votre no de membre (voir étiquette au Flambeau ou au Quoi de Neuf)

 **Ou téléphoner à :** 418 525-0611 ou 1 800 663-2408; ayez votre no de membre ou NAS.

Nos membres orphelins :
(ADRESSES INVALIDES)

Normand Valcourt (dernière adresse Pont-Rouge);
Françoise Catellier (dernière adresse Neuville);
Pauline Roy (dernière adresse Donnacona);

Si vous connaissez leur nouvelle adresse, svp la faire parvenir à info@areq.lacsq.org

COMPTE RENDU
PREMIÈRE RÉUNION EN ASSURANCE VOYAGE 12 sept. 22

Richard Matte

Voici un compte rendu de ma première réunion en assurance voyage C Assistance (SSQ).

1. Il faut garder en mémoire que le conjoint survivant a 90 jours pour transférer l'assurance de son conjoint membre AREQ pour lui-même. Il est même possible d'ajouter une personne d'une nouvelle union.
2. Pour les voyages en cas de doute ou changement dans votre condition de santé ou médicament, toujours vérifier avec C Assistance Voyage, partout même au Canada.
3. Voyage Canada donne tous les renseignements que l'on doit connaître avant de partir en voyage.
4. Vérifier pour votre rapport d'admissibilité crédit RAMQ et SSQ pour les deux assurés, lors de votre rapport d'impôt.
5. C'est important de bien vérifier pour votre assurance collective voir dans SSQ assurance collective Assureq et vous pouvez demander une copie papier, car il y a eu de nombreux changements.

Voici maintenant un point à résoudre:

Il faut trouver une méthode pour rejoindre les conjoints survivants afin de leur expliquer leurs droits en dedans des 90 jours, pour que chacun reçoive ce qui lui est dû.

Bien à vous.

NUMÉROS IMPORTANTS

QUÉBEC RETRAITE (Carra) 1-800-463-5533 www.carra.gouv.qc.ca

RÉGIE DES RENTES : 1-800-4635185 www.rrq.gouv.qc.ca

RAMQ : 1-800-435-7999 www.ramq.gouv.qc.ca

SSQ : Service à la clientèle 1 877 651-8080 clientele@ssq.ca

BIENVENUE
AUX NOUVEAUX RETRAITÉS

Brigitte Lévesque, Saint-Raymond;

Nathalie Côté, Donnacona;

Marcel Fiset, Donnacona;

Martin-Pierre Trottier, Québec

Lorraine Haddah, Portneuf

Marie-Josée Parent, Pont-Rouge

Simon Bussièrès, Neuville

AUX MEMBRES ASSOCIÉS

Léon Rivard, Grondines

Marcel Labrecque, Pont-Rouge

CONFÉRENCE PRÉSENTÉE
PAR L'ASSOCIATION DES GRANDS-PARENTS DU QUÉBEC

MARCEL PERRON
RESPONSABLE SOCIOPOLITIQUE AREQ PORTNEUF

Cette conférence offerte à tous les membres de l'AREQ de la région 03 s'est tenue à Québec dans le cadre de la journée sociopolitique du 22 septembre 2022. À cette occasion, la conférencière Monic Avoine, présidente de cette association, nous a présenté les objectifs de cet organisme en mettant en lumière les avancées concernant les droits des grands-parents à l'égard de leurs petits-enfants.

Plus précisément, voici les principaux éléments entourant la mission de cette association de défense des droits des grands-parents :

- défendre le droit et les relations entre les grands-parents et leurs petits-enfants ;
- reconnaître l'importance des grands-parents dans la société et dans les familles du Québec ;
- défendre le droit de tout enfant à connaître ses origines, même en cas d'adoption ;
- sensibiliser les autorités et les médias concernant les problématiques vécues par les grands-parents, aînés et leurs familles ;
- favoriser les liens intergénérationnels au sein de la famille.



À cet égard, le dossier a évolué comme en fait foi cette modification apportée à l'article 611 de la Loi 2 du Code civil du Québec :

« Des relations personnelles entre l'enfant et ses grands-parents peuvent être maintenues ou développées dans la mesure où cela est dans l'intérêt de l'enfant et, s'il est âgé de 10 ans et plus, qu'il y consent, à moins qu'il soit dans l'impossibilité de manifester sa volonté. [...] Si l'enfant de 10 ans et plus mais moins de 14 ans n'y consent pas ou en cas de désaccord entre les parties, le maintien ou le développement des relations est déterminé par le tribunal. Dans tous les cas, le consentement de l'enfant de 14 ans et plus au maintien ou au développement des relations est requis et ce dernier peut, dès cet âge, y mettre fin, sans autre formalité, qu'une ordonnance ait été rendue par un tribunal ou non. »

Précisons que cette Association des grands-parents est active depuis 1990, qu'elle est à but non lucratif, qu'elle étend ses actions au niveau national depuis 2004 et qu'elle doit sa pérennité à de nombreux bénévoles qui participent activement à la vie associative.

POUR REJOINDRE CET ORGANISME, VOICI DES INFORMATIONS UTILES

- ❖ Adresse postale : C.P. 2011, Beauré (QC) G0A 1E0
- ❖ Téléphones : Montréal Métro : 514 745 6110 Autres régions : 1 866 745 6110
- ❖ Adresse courriel : agpq@grands-parents.qc.ca
- ❖ Adresse internet : www.grands-parents.qc.ca
- ❖ Adresse Facebook : www.facebook.com/GrandsParents.Quebec

ACTIVITÉ RÉGIONALE DU 22 SEPTEMBRE SUR L'ENVIRONNEMENT

Marcel Perron

Nous avons assisté à une conférence très intéressante présentée par Monsieur Alain Olivier, professeur en agroforesterie à la Faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval et auteur du livre *La révolution écologique. Nourrir tous les humains sans détruire la planète* (2021). Ce titre a constitué le thème central de sa conférence.

Tout au long de sa présentation, il a voulu démontrer que le modèle de l'agriculture industrielle développée dans les pays occidentaux n'est pas souhaitable puisqu'il conduit à la destruction de la planète. Face à cette pratique cul-de-sac, il propose plutôt un modèle agro-écologique plus respectueux de l'environnement et à échelle humaine.



L'approche agro-industrielle veut adapter le milieu au diktat de la productivité par l'accaparement de grandes étendues de terres arables, en s'adonnant à des monocultures qui dégradent le sol et nécessitent l'emploi à grande échelle de fertilisants chimiques et de pesticides qui contaminent le milieu, et surtout, la santé des travailleurs agricoles. Si ce modèle a permis quelques avancées sur le plan de l'offre alimentaire, il n'en demeure pas moins que 821 millions d'humains souffrent encore de la faim selon les données de la FAO en 2018. Par conséquent, cette option n'est pas viable ni souhaitable pour nourrir la planète.

Face à cet échec du modèle agro-industriel, Alain Olivier propose une approche agro-écologique qui fait en sorte que les pratiques agricoles devraient s'adapter au milieu. À la spécialisation des cultures, il propose plutôt la diversité sur des surfaces territoriales de plus petite dimension. Inspiré par ses voyages en Afrique et en Asie, il a pu mesurer la sagesse de ces agriculteurs qui ne soumettent pas leurs terres à des agressions qui appauvrissent les sols. Ils font plutôt le choix de la pérennité sur celui d'une productivité à court terme. Ces derniers ne considèrent pas seulement la parcelle cultivée, ils situent leurs pratiques dans un ensemble plus grand en tenant

compte des besoins alimentaires de la population à travers un modèle de culture qui respecte la nature et son environnement.

Pour nourrir tous les humains de la planète, demandons-nous à quoi servent les céréales qui sont produites dans le monde : 42 % sont réservées à l'alimentation humaine, 36 % pour nourrir le bétail et 22 % à des fins industrielles comme, par exemple, l'utilisation du maïs pour produire de l'éthanol.

Que conclure de ces choix ? Dans un monde de rareté alimentaire, n'est-il pas indécent de provoquer une insécurité nutritionnelle des pays pauvres pour alimenter le besoin énergétique des pays riches ? De même, en réduisant notre consommation de viande, cela n'aurait-il pas un impact sur la quantité de céréales réservée au bétail en augmentant ainsi celle destinée à l'alimentation humaine ?

Selon Monsieur Olivier, des solutions existent pour nourrir les humains sans détruire la planète ; il ne manque que la volonté politique pour les réaliser. Il faut encourager la culture biologique, la multiplication de petites fermes à dimension humaine et tout cela dans le respect de l'environnement qui est garant de notre santé physique et mentale.

PROJET TOUJOURS EN ACTION

Gisèle Defoy, Présidente

Le 5 octobre 2022, trente membres de l'AREQ-Portneuf répondent à notre invitation du Projet Toujours En Action préparé par Jacqueline Gignac à l'école de musique Denys Arcand de Deschambault.



Des tables joliment décorées et aménagées en formule «cabaret» accueillent nos invités. Très rapidement, les deux professeurs de l'école Monsieur Nicolas Métivier et Madame Isabelle Pagé débutent l'animation en nous

faisant voyager en Irlande avec la gigue irlandaise et nous transportent par la suite au Brésil avec des airs connus de samba et de bossa nova.

Nous parcourons notre voyage autour du monde en écoutant une variété d'airs connus : du Frank Sinatra, du Elvis, du Nana Mouskouri et bien d'autres. Une chorale improvisée ajoute la joie de vivre dans ce local de musique. De plus, la flûtiste Isabelle nous enseigne la différence entre les sortes de flûtes : (traversière, alto, basse et piccolo) avec exemple de sons. Le guitariste Nicolas, à son tour, complète nos connaissances sur les guitares. Il nous informe sur la plus



grosse compagnie de guitare : les guitares Godin. (Une petite recherche sur Google vous fera découvrir le prix de ces guitares).

Nous essayons de découvrir des titres de films en écoutant la pièce instrumentale jouée. La participation du public avec la belle complicité de nos animateurs a rendu cette activité des plus agréables. Des commentaires positifs suggèrent de reprendre la

formule une autre année.

En fin d'après-midi, un léger goûter de produits locaux est très apprécié.

Merci aux deux animateurs qui ont partagé leurs connaissances en plus d'être généreux de leur temps. Ils nous ont offert un moment de détente fort apprécié. Un bon musicien fait passer ses sentiments et ses émotions par son interprétation. C'est ce que nous avons eu la chance de vivre avec Isabelle et Nicolas.

RAPPORT FLG

Gilberte Gallant,
responsable FLG, secteur Portneuf

J'ai assisté à une réunion FLG par ZOOM le 26 octobre 2022. Au niveau régional, l'année 2022 a favorisé 32 demandes de dons, soit pour organismes, soit pour individus pour un montant de 16,600\$. Au secteur Portneuf, nous avons reçu 2500\$ à distribuer à 5 organismes, nous avons fait parvenir un montant de 2227\$.

J'ai commencé à distribuer des formulaires pour répondre aux organismes ou individus. Je dois recevoir les formulaires complétés pour le 1^{er} mars car le 15, je les envoie au régional pour approbation (mi-avril) et émission des chèques en mai.

Notre plan d'action consiste à trouver de nouveaux membres, à faire des contacts auprès des donateurs et à organiser une activité spéciale FLG.

Durant l'année 2022, nous avons recueilli environ 1450\$ (sans compter les dons anonymes en ligne), c'est peu car 3460 personnes dans Portneuf n'ont pas de revenus suffisants pour leurs besoins primaires.

Rappels :

Si vous achetez des cartes de condoléances (10\$), c'est considéré comme un don et ce montant est déductible d'impôt. Pour tout don de 15\$, vous avez droit à un reçu d'impôt. Vous pouvez

faire un don en ligne Fondationlg.org en indiquant le nom du secteur. Ce site vous donne toutes sortes de renseignements intéressants. N'hésitez pas à le consulter.

Des membres peuvent faire des legs testamentaires pour augmenter le fonds de capital de la Fondation; les revenus d'intérêts seront répartis annuellement selon la règle générale de répartition de la Fondation. De nouveaux dépliants ont été imprimés, j'en envoie à chacun des nouveaux membres avec leur lettre de bienvenue.

MERCI M. ANTOINE LACOURSIÈRE

Gisèle Dufoy, Présidente

Depuis de nombreuses années, vous étiez responsable du dossier Assurances. Vous avez transmis fidèlement, au secteur Portneuf, soit par courriels ou par l'intermédiaire du journal Le Flambeau toutes les informations pertinentes concernant ce dossier. Les changements importants sur les assurances furent acheminés à nos membres.

Votre collaboration a été précieuse. Je vous remercie pour les services rendus. Vous avez toute notre reconnaissance. Bonne chance pour la suite,

M. Richard Matte accepte de s'impliquer dans ce dossier et de poursuivre le chemin que vous avez tracé. Merci Richard de nous permettre d'avoir un responsable dans notre secteur et de nous représenter au régional.

75 ANS ET PERMIS DE CONDUIRE

Vous êtes titulaire d'un permis de conduire et vous atteindrez bientôt l'âge de 75 ans?

Six mois avant votre 75^e anniversaire, vous recevrez un formulaire que vous devrez remplir d'auto déclaration médicale de l'état de santé accompagné d'une lettre explicative. Ce formulaire, que la SAAQ vous enverra par la poste, remplace les examens médicaux exigés auparavant par des professionnels de la santé.

Détail sur cette nouveauté : saaq.gouv.qc.ca/aines

CAMPAGNE DE L'AREQ SUR L'INDEXATION

L'AREQ a lancé une campagne Web et sur les réseaux sociaux concernant l'indexation. Menée par le comité national de la retraite, cette campagne vise à sensibiliser la population sur cet enjeu qui est au cœur des préoccupations de l'AREQ et servira aussi à interpeller nos élus pour qu'il y ait des actions.

Au moment de la retraite, notre salaire, c'est notre rente. Et pour plus de 300 000 personnes retraitées des services publics du Québec, cette rente, elle n'est pas pleinement indexée. Ce problème s'aggrave au rythme de l'inflation, car le pouvoir d'achat de ces milliers de personnes diminue d'année en année. Les personnes retraitées en subissent déjà les contrecoups, mais les futurs retraités ne seront pas épargnés.

Le gouvernement doit reconnaître cette injustice. Et il doit se montrer responsable, en mettant un frein à l'appauvrissement de milliers de personnes qui ont contribué toute leur vie au service de la société.

<https://areq.lacsq.org/categories/retraite/>

INFOLETTRE HEBDOMADAIRE DE L'AREQ : 16 000 personnes sont inscrites

L'infolettre de l'AREQ est transmise par courriel aux personnes qui y sont abonnées. Il s'agit d'un moyen rapide, simple et pratique de se tenir au courant de ce qui se passe dans votre association. Pour vous abonner : www.areq.lacsq.org Sur le menu déroulant se rendre au bas de la page d'accueil sur l'onglet « Abonnez-vous à l'infolettre ».

NOM COMPLET – ADRESSE COURRIEL

CÉLÉBRATION POUR NOS MEMBRES DÉCÉDÉS, 10 NOVEMBRE 2022.

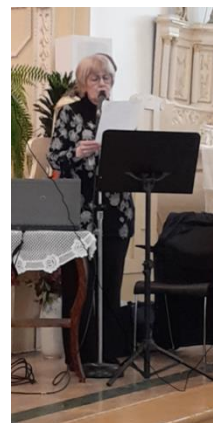
Gisèle Defcy, Présidente



À chaque mois de novembre, des membres de votre secteur se recueillent dans une église du comté pour se souvenir de ses membres défunts de l'année, soit de novembre à novembre. Cette année, nous nous arrêtons à l'église St-François-de-Sales à Neuville. Ce fut également l'occasion de visiter la bibliothèque qui partage un espace commun dans cet édifice.

Une célébration très adaptée à nos retraités de l'enseignement fut présidée par le diacre Yvon Matte. Des chants de circonstance choisis par Carmelle Petit aident au

recueillement.



Nous nous sommes souvenus de nos dix membres défunts. De beaux témoignages furent livrés par des personnes qui les ont côtoyés. Par la suite, le dîner «des placoteux» a permis de remettre 2,00\$ par présence à la Fondation Laure Gaudreault (FLG), soit 54\$.

Vous avez la chance de prendre connaissance du merveilleux texte qu'Yvon a préparé à l'occasion de cette liturgie car il a accepté généreusement de le partager suite à ma demande.

Sincère merci !

AU MENU DE L'ÉDUCATION

Yvon Matte diacre

Faire mémoire aujourd'hui des membres de l'AREQ, c'est reconnaître que l'histoire se continue à travers leur vie. Tout ce qui a été porté par ces personnes, femmes et hommes ont contribué au bien de la société. L'enseignement et l'éducation demeurent de la petite enfance à l'université, un lieu riche porteur d'avenir. Ces membres de l'AREQ ont été sel de la terre et lumière du monde. Être sel de la terre c'est donné de la saveur à la vie. C'est être capable d'assaisonner un menu complet de l'apéritif à l'entrée, de la soupe, au plat principal du dessert au digestif, c'est lire la vie de l'enseignement dans le menu du quotidien auprès de leurs jeunes.

L'apéritif représente la préparation souventes fois faite en dehors des heures de travail; à la maison tôt le matin, tard le soir ou encore les fins de semaine. L'apéritif est là pour ouvrir l'appétit. Chaque enseignant ou chaque éducateur porte en lui le devoir d'offrir le meilleur de sa personne. L'apéritif est une invitation aussi à partager avec d'autres par des remises en question et des ajustements à vivre.

L'entrée quant à elle précède la soupe et le plat de résistance. Elle s'inscrit, l'entrée pour l'enseignant et l'éducateur, dans l'immédiat d'une planification journalière ou de périodes à donner pour susciter l'intérêt et le succès en tenant compte des besoins de tous du plus motivé au moins.

Pour le plat principal, c'est le temps de la création qui passe aussi par les mouvements de spontanéité et d'encouragement auprès des jeunes. Le plat principal est toujours à renouveler chaque jour afin de répondre aux appétits des jeunes. Rien n'est acquis face à la saveur, face à ce que les jeunes attendent de leurs profs. Ces derniers doivent aussi user de psychologie et l'humour pour offrir un plat à saveur gastronomique. C'est tout un défi.



Le dessert est un plat à servir dans la recherche de ce qui est meilleur. Il exprime la réussite qui a donné de la saveur à la vie. Le dessert a toujours sa place comme même si parfois il y a un trop plein. C'est comme si c'était le moment où on arrive à la satiété. Il y a dans le dessert le contentement d'avoir réussi tous les plats servis avec amour et attention.

Le digestif devient alors le moment où la fierté ressort pour se dire que tout cela était bon. Au regard d'une vocation comme celle vécue au sein de l'éducation, on peut être fier de tout ce que les jeunes ont reçu de la part de ceux et celles dont on fait mémoire aujourd'hui.

Dans la première lecture, on affirmait à partir du livre d'Isaïe : « tu as du prix à mes yeux, tu as de la valeur et je t'aime. Ne crains pas, car je suis avec toi. » Ces quelques mots collent bien aussi à la vie de tout prof et éducateur. Avoir du prix au sein de l'éducation c'est donner des mains et du temps à l'amour pour tous les jeunes qui demeurent notre avenir.

RASSEMBLEMENT DU JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE – MANOIR SAINT-BASILE
SOURIRES DE NOËL



DATE DE TOMBÉE
DU PROCHAIN JOURNAL :
AUTOMNE 2023

CRÉDIT DES PHOTOS:
GISÈLE DEFOY
ET
HUGUETTE BUSSIÈRES



Mise en page : Yvon Matte

COMITÉ DES FEMMES.
RENCONTRE RÉGIONALE DES RESPONSABLES DE SECTEURS.
RÉGION DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRES-APPALACHES.
Vendredi le 25 novembre 2022, à Québec.

Marie Marthe Trottier

Brr... Je viens de me sortir la tête dehors et malgré un soleil éblouissant, il fait un froid glacial accompagné d'un grand vent. Vite au chaud, avec une pensée pour le peuple ukrainien sans électricité, sans eau et sans chauffage.

Et pour les femmes, en Ukraine, le viol comme stratégie de guerre, comme arme de guerre. Alors, quand nous marcherons la première semaine de mars, nous le ferons pour toutes les femmes, victimes de nombreuses violences : violence sexuelle, violence physique et psychologique, recul du droit à l'avortement, violence obstétricale pour certaines femmes autochtones entre 17 et 40 ans (stérilisation), mort de Masha Amini pour un voile mal mis, en Iran, violence contre les femmes iraniennes qui veulent la liberté, les féminicides et ainsi de suite.

J'arrête l'énumération, car on dirait « les plaies d'Égypte, version 2022 ».

C'est pour faire cesser cette violence que des femmes et des hommes se mobilisent, se conscientisent et agissent pour le mieux-être de toutes les femmes.

Le thème de la Journée internationale du droit des femmes sera « Résistance féministe » La Journée de la femme aura lieu le 9 mars 2023. (Changement de date à cause de la disponibilité des conférencières)

En avant-midi, Mme Françoise David nous parlera de son engagement social, de sa vision de la situation des femmes dans l'avenir, des problématiques rencontrées par les jeunes femmes d'aujourd'hui et de notre contribution, comme aînés, hommes et femmes, pour continuer de soutenir la situation des femmes aujourd'hui.

En après-midi, Mme Anne-Marie Olivier, comédienne, autrice, metteure en scène, figure importante du théâtre, conteuse, viendra nous parler de son parcours et comment le théâtre est un véhicule pour nous faire réfléchir.

Entre le 1^{er} mars et le 8 mars 2023, ce sera « La marche consciente pour le droit des femmes' ». Je vous invite à y participer nombreux. C'est une façon simple de mettre nos pas à contribution pour réfléchir à l'amélioration de la vie des femmes et par le fait même de l'humanité tout entière. La conscience est à l'origine des changements, selon moi.

CELLES-LÀ

QUI METTENT LE MONDE AU MONDE POUR LA SUITE DU MONDE

Marcel Perron Route 138, Neuville. 418 876 2948. mmfp@videotron.ca

La troupe de théâtre « LES FAISEUSES D'HISTOIRE » a présenté la quatorzième et dernière représentation de la pièce *CELLES-LÀ* de l'auteure Suzie Paquet, mise en scène par cette dernière et « son bras droit » Céline Roy. Réunissant une vingtaine de comédiennes, cette série de tableaux décrivent l'évolution et la lutte des femmes vers leur autonomie. S'échelonnant des années cinquante jusqu'à aujourd'hui, l'auteure embrasse large, mais bien.

Dans ce spectacle d'une durée d'un peu plus de deux heures que nous avons apprécié à chaque instant, Suzie Paquet fait jaillir les femmes des coulisses de l'histoire afin qu'elles rayonnent sous les feux de la rampe à Cap-Santé. Elle s'arrête sur les faits marquants de cette prise de conscience de la situation de dépendance des femmes, et ce, sans complaisance. Utilisant l'humour, le message de l'auteure passe favorablement. Qu'importe l'âge, les spectateurs et surtout spectatrices se reconnaissent à travers ces personnages qui leur font revivre des moments de leur vie souvent refoulés dans l'oubli du passé. À partir de notre histoire collective, l'auteure nous en présente les grandes étapes en les intégrant dans le quotidien du monde ordinaire.

Victimes du contrôle idéologique omniprésent du clergé catholique dans nos écoles, dans les confessionnaux ou dans les pratiques religieuses, les femmes d'avant les années soixante-dix se devaient d'être soumises à leur mari tout en étant de bonnes mères de familles nombreuses et catholiques. Dans cette société d'effacement des femmes, trois choix s'offraient à elles : ou bien elles se mariaient en portant le nom de leur mari, ou bien elles devenaient religieuses, étant affublées d'un nouveau nom, ou encore, elles optaient pour le célibat qui les condamnait à porter le sobriquet de « vieilles filles » ou de femmes qui avaient raté leur vie.

Comme il est évoqué en filigrane dans différents tableaux, les femmes ont dû se battre pour leur reconnaissance juridique ainsi que pour l'obtention du droit de vote. Au niveau juridique, les femmes mariées étaient considérées comme des personnes mineures, le mari faisant office de tuteur. Ainsi, les épouses ne pouvaient pas hériter, ne pouvaient pas signer de contrats puisque ces prérogatives appartenaient au mari. Grâce aux pressions de la première femme députée et ministre, Marie-Claire Kirkland-Casgrain, la Loi 16 sera votée en 1964, loi qui mettra fin à l'incapacité juridique de la femme mariée.

Quant au droit de vote, il a été reconnu en 1918 lors des élections fédérales et seulement en 1940 pour celles du Québec. Cette lutte pour le suffrage féminin fut obtenue grâce à la persévérance de suffragettes, dont Idola Sant-Jean, Marie Gérin-Lajoie et Thérèse Casgrain qui ont osé affronter les élites de l'époque.

Il faudra attendre les années soixante-dix pour que s'opère le début de la grande libération des femmes comme le proclame la chanson de Stéphane Venne : « *C'est le début d'un temps nouveau* ». Les femmes prennent de plus en plus leur place dans toutes les sphères de la société. Dans les syndicats, elles créent des comités de condition féminine et revendiquent la parité salariale ; dans une scène de la pièce, une secrétaire compétente découvre qu'un confrère moins performant reçoit le double de son salaire. Également, elles s'impliquent de plus en plus au sein des partis politiques.

Au plan personnel, l'arrivée de « la pilule » permettra aux femmes de choisir le moment de leur maternité. Un segment de la pièce est fort éloquent lorsqu'une femme mariée envoie promener son confesseur qui lui reproche de ne pas faire d'enfants, et ce, malgré les dangers que ses accouchements antérieurs lui ont causés. Ainsi, tout au long de ce récit théâtral, l'auteure souligne ces moments forts d'émancipation des femmes tout en montrant que ce mouvement ne fait pas toujours l'unanimité auprès de leurs congénères. Comme il nous a été en mesure de constater, certaines préféreront une séance Tupperware à une forme d'engagement social ou politique.

À compter des années 2000, l'auteure de *CELLES-LÀ* met en scène des femmes libérées qui s'assument dans une société où l'égalité hommes-femmes est reconnue, du moins dans les institutions québécoises. Par contre, l'arrivée de la COVID est venue démontrer qu'il y a encore des luttes à mener dans des secteurs fragilisés, occupés majoritairement par des travailleuses dans les hôpitaux, les CHSLD et les écoles. De plus, ce combat pour l'égalité reste à faire dans certains pays où les femmes sont soumises aux dictats de régimes politico-religieux qui les assassinent sous prétexte qu'elles portent mal le costume de leur asservissement, en laissant entrevoir une mèche de cheveux à l'allure de péché...

La pièce se termine par une mise en scène géniale où « Le fil du temps » accueille des personnages qui ont vécu à des périodes différentes en s'appuyant les unes sur les autres dans une chaîne de solidarité sans maillons faibles, fortes de leurs convictions, tenant dans leurs mains le fil conducteur lumineux de l'évolution du Québec jusqu'à aujourd'hui.

Pour terminer, je m'en voudrais de ne pas citer ces phrases qui sont répétées comme des mantras par le chœur des personnages en révélant l'importance du rôle des femmes pour assurer la pérennité de l'humanité : *Depuis que le monde est monde, c'est nous qui le portons le monde, qui le mettons au monde, et on s'est toujours organisées pour faire ça comme du monde... Pour que le monde ait l'air du monde.*

Comme un devoir de mémoire, merci à Suzie Paquet et à son équipe pour nous avoir retracé le parcours de ces femmes combattantes qui ont osé relever la tête afin d'obtenir des droits pour cette moitié de la population qui en était dépourvue.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU DROIT DES FEMMES



Bien que la journée internationale du droit des femmes soit le 8 mars, exceptionnellement cette année, nous la célébrerons le jeudi 9 mars 2023 afin de s'ajuster à la disponibilité de nos conférencières invitées : soit Mme Françoise David, cofondatrice de Québec Solidaire, militante engagée et féministe et Mme Anne-Marie Olivier, comédienne, auteure, metteuse en scène et directrice artistique québécoise.

Françoise David nous entretiendra sur les motivations qui ont favorisé son engagement de départ ; les enjeux qui vous ont interpellés; les embuches rencontrées; les personnes qui ont été significatives pour elle. Elle abordera aussi ces aspects de la place de la femme :

Comment elle entrevoit la situation des femmes dans l'avenir? Quels devraient être les principaux chevaux de bataille? Quelles problématiques rencontrent les jeunes femmes d'aujourd'hui devant lesquelles, elles peuvent se sentir démunies (par exemple, l'intimidation en ligne – Internet? Les jeunes femmes se sont désengagées face au féminisme? Quels seraient leurs moins bons coups?

Et nous, femmes âgées, quelle serait notre contribution pour continuer de soutenir la situation des femmes aujourd'hui?

Mme Anne-Marie Olivier a remporté plusieurs prix comme auteur de pièces de théâtre. Ses performances comme comédienne ont été acclamées par la critique. Ses œuvres théâtrales, ses ouvrages collectifs de théâtre et de contes lui ont valu plusieurs honneurs.



Sa dernière pièce Maurice, dans laquelle elle joue seule fait vraiment tat de son talent magistral de conteuse.

C'est donc un rendez-vous le jeudi 9 mars 2023! Inscris-toi avant le 23 février 2023.

PERTE AUDITIVE...



La perte auditive : la reconnaître et s'en occuper, pour une meilleure qualité de vie
Mercredi 22 mars 2023, de 10 h à 12 h Mathieu Hotton, Ph. D. audiologiste, professeur adjoint au Département de réadaptation de l'Université Laval Pour savoir si la conférence aura lieu en présentiel ou sur Zoom, appelez au 418 682-7987 deux semaines avant la date prévue. Si présentiel : Salle Saint-Augustin du Montmartre 1669, chemin Saint-Louis Si Zoom : Nous fournir votre courriel en appelant au 418 682-7987

INVITATION

Jeudi le 9 février lors de notre activité de la St-Valentin,
L'AREQ-Portneuf vous invite à une conférence sur :

« La voiture électrique démystifiée : comment faire le bon choix. »

Conférencier : M. Neil Mathieu, propriétaire d'une voiture électrique depuis 2013 et membre de l'AVÉQ (Association des Véhicules Électriques du QC)

Contenu de la conférence :

- Types et caractéristiques des différents véhicules
- Incitatifs gouvernementaux
- Entretien requis
- Avantages et inconvénients
- Bornes de recharge et réseaux de bornes de recharge
- Et bien plus...suivi d'une période de questions



OÙ ? Salle des Chevaliers de Colomb de Portneuf, 110 rue de la Rivière Portneuf G0A 2Y0,

JEUDI LE 9 février à 10 h 00

Inscriptions lors de la chaîne téléphonique du 16 janvier ou directement à Denise Barrette denise47.bar@gmail.com ou cellulaire : 418 670-5736

Le tout sera suivi d'un repas avec animation musicale et tirage.

BIENVENUE

VOS PLATES-FORMES D'INTÉRÊT :

Page Facebook de l'AREQ, 3000 personnes suivent cette page.

AU NATIONAL : areq.lacsq.org pour tout ce qui concerne l'Association

AU RÉGIONAL : quebec-chaudiere-appalaches-areq-lacsq.org

AU SECTEUR : portneuf.areq.lacsq.org (nouveaux membres, décès, photos, etc. SITE de la Fondation Laure-Gaudreault : <https://fondationlg.org/>

Yvon Matte Ouvrir la porte de la poésie, c'est prendre le temps d'y entrer pour y entrevoir le secret de l'âme en quête de sens.

Devenir pèlerin de chaque instant et lui donner un souffle nouveau pour côtoyer l'essentiel trop souvent invisible à nos yeux.

NÉCROLOGIE

L'AREQ vous assure d'une pensée pour ces deuils qui ont marqué votre vie.
Serge Paquet, frère de Clément – Yves Hamelin, frère de Léon,
Royal Charbonneau époux de Marie Gouley – Annette Rhéaume, sœur de Rita
Claude Dion, frère de Louis-Marie – Noëlla Noël sœur de Mariette.
Jacques Laroche, frère de Pierrette, – Philippe Cloutier

MEMBRES

**Marcel Moisan, Vianney Matte, Sr Jeanne d'Arc Émond,
Denise Leclerc Labrecque, Géraldine Doré
Louise Ouellette, sœur de Nicole et Monique
Lise Povolo-Gaudreault, Michel Cayer
Micheline Lemay**



©www.ClipProject.info

ST-VALENTIN (AREQ-PORTNEUF)

Jeudi le 9 février salle des Chevaliers de Colomb de Portneuf, 110 De La Rivière Portneuf
9 h 30 : accueil

10 h conférence sur les autos électriques (voir détails page 17)

12 h dîner

PM : animation musicale Duo RéMichel

Prix : membres 80 ans et + 25\$

Membres : 30\$

Non-membres : 40\$

Réponses attendues d'ici mercredi le 1^{er} février à Denise Barrette : cell.418 670-5736

Ou denise47.bar@gmail.com

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Jeudi 9 mars Hôtel Québec

Membres : 15\$ non-membres 30\$ (voir détails page 22)

Réponses attendues d'ici le 22 février à Gisèle Defoy 418 873-2624

Ou giseledefoy@telus.net

CABANE À SUCRE BOISVERT

Sucrierie Boisvert et Fils Inc 11 rang de la Rivière Nord-Est Saint-Stanislas-de-Champlain

Jeudi 30 mars prix à venir (surveiller site internet)

Réponses attendues d'ici le 22 mars à Gisèle Defoy 418-873-2624

Ou giseledefoy@telus.net

RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE ASSUREQ 2023

Lors de l'assemblée générale d'ASSUREQ, nous annonçons les conditions de renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ pour 2023. Voici un résumé de ce qui a été présenté. Comme chaque année, l'objectif des rencontres avec l'assureur est de déterminer la meilleure tarification possible en tenant compte de la réalité du groupe et en s'assurant de préserver la bonne santé financière du régime.

Régime d'assurance maladie

Il a été convenu de maintenir les primes du régime d'assurance maladie au même taux que ceux de 2022, taux qui, rappelons-le, avaient subi une diminution par rapport à l'année précédente. Le congé de prime de 3\$ par mois a également été reconduit.

En plus du maintien des primes et du congé de prime, il a été possible de bonifier le régime Santé Plus.

Bonification du régime Santé Plus : augmentation du remboursement maximal pour le regroupement des professionnels de la santé visés

Dans le but de contrer l'inflation et pour répondre à la demande de plus en plus nombreuse de la part de nos membres, le montant maximal remboursé pour l'ensemble des professionnels de la santé visés dans le régime Santé Plus passe de 750\$ à 1 000\$/ personne assurée/ par année civile.

Régime Assurance maladie			
Prime mensuelle 2023			
Régime d'assurance maladie	Statut de protection		
	Individuel	Monoparental	Familial
Santé	24,26 \$	29,26 \$	46,51 \$
Santé Plus	45,26 \$	54,12 \$	84,67 \$

La taxe de vente de 9% doit être ajoutée à ces montants

Régime d'assurance vie

Encore cette année, l'analyse de l'expérience du groupe (nombreux décès) a malheureusement entraîné une augmentation de la prime en assurance vie. En effet, la prime de la protection individuelle a subi une hausse variant entre 1,14\$ et 3,42\$ par mois. Quant à la prime de la protection familiale, celle-ci a subi une hausse variant entre 1,63\$ et 3,91\$ par mois. Le congé de prime de 3\$ par mois a été reconduit

La taxe de vente de 9% doit être ajoutée à ces montants

Plus d'informations à venir : Un exemplaire du dépliant *Votre régime d'assurance collective en un coup d'œil 2023* sera disponible dans la prochaine édition du Magazine Quoi de neuf ainsi qu'un article complet sur le renouvellement d'ASSUREQ.

Régime Assurance vie	
Prime mensuelle 2023	
Choix 1	
Individuel	18,24 \$
Familial	29,02 \$
Choix 2	
individuel	39,48 \$
Familial	50,26 \$
Choix 3	
Individuel	60,72 \$
Familial	71,50 \$

1.9 ADMISSIBILITÉ À L'ASSURANCE DE LA PERSONNE CONJOINTE SURVIVANTE

1.9.1 Régime d'assurance maladie (régime A)

En cas de décès d'un membre d'ASSUREQ, sa personne conjointe peut choisir d'être assurée par le régime d'assurance maladie (régime A) à titre de personne adhérente, à condition d'être déjà assurée en vertu du statut de protection familial de ce régime immédiatement avant le décès de la personne adhérente.

Si la personne conjointe survivante est assurée en vertu du régime Santé Plus au moment du décès, elle peut choisir de le remplacer en faveur du régime Santé, mais cette décision sera alors irrévocable. Si elle est assurée en vertu du régime Santé, elle n'est pas admissible à l'assurance du régime Santé Plus.

Dans un cas comme dans l'autre, elle peut maintenir la couverture des enfants à charge qui, avant le décès de la personne adhérente, étaient déjà assurés en vertu de ce régime et qui sont admissibles au régime public d'assurance maladie de sa province de résidence.

J ASSUREQ - PERSONNES RETRAITÉES (RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE)

Pour maintenir sa participation au régime d'assurance maladie (régime A), la personne conjointe survivante doit :

- a) devenir membre d'ASSUREQ et le demeurer;
- b) être admissible au régime public d'assurance maladie de sa province de résidence;
- c) faire la demande d'adhésion à l'assurance dans les 90 jours suivant la date du décès de la personne adhérente membre d'ASSUREQ.

1.9.2 Régime d'assurance vie (régime B)

En cas de décès d'un membre d'ASSUREQ, sa personne conjointe peut choisir d'être assurée par le régime d'assurance vie (régime B) à titre de personne adhérente, à condition d'être déjà assurée en vertu de l'assurance vie de la personne conjointe et des enfants à charge de ce régime d'assurance vie immédiatement avant le décès de la personne adhérente. Seul le choix 1 lui est disponible à titre de protection de la personne adhérente. De plus, elle peut maintenir la couverture des enfants à charge qui, avant le décès de la personne adhérente, étaient déjà assurés en vertu du régime d'assurance vie (régime B).

Pour être assurée par le présent régime à titre de personne adhérente, la personne conjointe doit :

- a) devenir membre d'ASSUREQ et le demeurer;
- b) être assurée en vertu du régime d'assurance maladie (régime A) ou être exemptée d'y participer;
- c) faire la demande d'adhésion à l'assurance dans les 90 jours suivant la date du décès de la personne adhérente membre d'ASSUREQ.

CONVOCATION

Assemblée générale de
l'AREQ Portneuf (AGS)
Le Chavigny
11 rue Des Pins
Deschambault G0A 1S0

Mardi 25 avril 2023
Accueil à 9h30
Assemblée 10h

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Nomination de la présidence d'élection et du secrétariat d'élection
4. Présentation et adoption de l'ordre du jour (A223-1GS-01-01)
5. Présentation et adoption du procès-verbal de l'AGS du 20 avril 2022 (A2122-AGS-PV-01)
6. Rapport de la présidence et des comités
7. Rapport de la trésorerie
 - 7.1 Présentation et adoption du rapport financier du 31 mars 2023
 - 7.2 Présentation des prévisions budgétaires jusqu'au 30 juin 2023
8. Élections
 - 8.1 Nomination de scrutateurs (trices) s'il y a lieu
 - 8.2 Période de mises en candidatures
Postes : présidences, 1^{re} vice-présidence, 2^e vice-présidence, secrétariat,
2^e conseiller (ère)
 - 8.3 Votation s'il y a lieu
 - 8.4 Délégation au Congrès 2023
9. Nomination des personnes habilitées à signer les chèques et autres effets
10. Mot de la présidente régionale Mme Carole Pedneault
11. Affaires diverses
Assemblée générales régionale, vendredi 5 mai 2023 à l'hôtel Québec
12. Prix de présence
13. Levée de l'assemblée

Gisèle Defcy, Présidente

Québec-Chaudière-Appalaches
A2223-AGR-OJ-01

CONVOCATION

33^e Assemblée générale des membres de
L'AREQ Région Québec-Chaudière-Appalaches
Date : le vendredi 5 mai 2023
Accueil : 9h – AGR : 9h 30

Les membres de l'AREQ Région Québec-Chaudière-Appalaches sont convoqués à l'Assemblée générale régionale de l'Association qui aura lieu le vendredi 5 mai 2023 à l'Hôtel-Québec situé au 3315, avenue des Hôtels, Québec, QC.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Nomination de la présidence d'élection et du secrétariat d'élection
4. Présentation et adoption de l'ordre du jour de la 33^e Assemblée générale A2223-AGR-OJ-01
5. Présentation et adoption du procès-verbal de la 32^e Assemblée générale A2122-AGR-PV-01
6. Présentation et mot de la 1^{re} vice-présidence de l'AREQ et marraine de notre région
7. Rapport de la présidente et des responsables de comités
8. Bourse de L'AREQ
9. Rapport de la trésorière
 - 9.01 Présentation et dépôt du rapport financier régional 2021-2022
 - 9.02 Présentation et adoption du rapport annuel régional 2022-2023 (mars_
10. Élections
 - 10.01 Présidence régionale
 - 10.02 1^{re} vice-présidence, 2^e vice-présidence, secrétariat et trésorerie (parmi les présidences sectorielles)

L'AREQ a pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux, économiques et environnementaux de ses membres et des personnes âgées et de contribuer à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste. L'AREQ souscrit au principe d'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes.

11. Reconnaissance
12. Présentation des artistes et tirage de participation
13. Prix de présence
14. Mot de la nouvelle présidence régionale
15. Levée de l'Assemblée

Michelle Breton, secrétaire
Carole Pedneault, présidente



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FONDATION LAURE-GAUDREULT Région Québec-Chaudière-Appalaches À l'Hôtel Québec, vendredi 5 mai 2023, heure à déterminer

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue de la Présidente
2. Nomination de la présidence d'assemblée et au secrétariat d'assemblée
3. Nomination de la Présidence d'élection et au secrétariat d'élection
4. Adoption de l'ordre du jour
 - 4.1 Intervention de la présidence d'élection : mises en candidatures
5. Adoption du procès-verbal du 25 mai 2022
6. Rapport de la présidence de la Fondation Laure-Gaudreault
7. Bilan financier de 2022.
8. Élections : présidence, secrétariat, conseillère ou conseiller (publiciste)
9. Mot de Robert Gaulin, président national
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée
12. Remise des chèques pour les bénéficiaires

Pierrette Simoneau, présidente

Si vous avez des articles, les faire parvenir directement à
M. Yvon Matte à l'adresse courriel ci-dessous :

yvonmatte47@gmail.com

Merci pour précieuse collaboration.

Mise en page : Yvon Matte



AUTEUR(E) S	TITRES	PAGES
David, Françoise	Journée internationale du droit des femmes.	17
Defoy, Gisèle	Fin de mandat	2
Defoy, Gisèle	Projet toujours en action	8-9
Defoy, Gisèle	Merci M. Antoine Lacoursière	10
Defoy, Gisèle	Célébration pour nos défunts décédés, 10 nov. 2022	11
Defoy, Gisèle	Convocation (Assemblée générale AREQ Portneuf	22
Gallant, Gilberte	Boule de neige	4
Gallant, Gilberte	Rapport FLG	9-10
Matte, Richard	Première rencontre assurance voyage	5
Matte, Yvon	Au menu de l'éducation et Aphorisme	12-13 et 18
Olivier, Anne-Marie	Journée internationale du droit des femmes.	17
Pedneault Carole	Convocation (33 ^e Assemblée générales AREQ –région de Québec	23
Pedneault, Carole	Mot de la présidente régionale	3
Perron, Marcel	Conférence présentée par l'association des grands-parents du Québec	6-7
Perron, Marcel	Activité régionale du 22 septembre sur l'environnement	7-8
Perron, Marcel	Celles-là qui mettent le monde au monde pour la suite du monde	15-16
Simoneau, Pierrette	Convocation Assemblée générale FLG	23
Trottier, Marie-Marthe	Comité des femmes	14